



Parcours Athlete Emploi

Mode d'emploi du dispositif d'accompagnement



Mars 2011 – Convention de Mécénat d'Adecco Parcours et emploi au profit du CNOSF

Sommaire

- **Pourquoi la création du “Parcours Athlete Emploi”?**
 - Constats**
 - La volonté des acteurs**
- **Le dispositif d’accompagnement des athlètes vers l’emploi dans le cadre du PAE**
 - Qu’est-ce que c’est ?**
 - Pour quels athlètes ?**
 - Les objectifs**
 - La durée**
 - La méthodologie**
 - Les modalités d’intervention des consultants**

Annexes

Adecco Parcours et Emploi : présentation et contact

Pourquoi la création du « Parcours Athlète Emploi » ?

Des Constats

Les athlètes

- De manière générale, l'**entreprise** se rapproche du **sport** en empruntant ses **valeurs** (la motivation, l'esprit d'équipe, la loyauté, le courage, l'abnégation etc.)
- Malgré ce rapprochement, les ponts entre le monde du sport et celui de l'entreprise restent peu développés et beaucoup d'entreprises demeurent très réticentes à l'idée d'engager un sportif
- Pourtant, les **sportifs** ont des **qualités reconnues** par les sociologues : ambition et désir de réussite ; combativité et compétitivité ; ouverture sur autrui, disponibilité à l'égard des autres ; respect des règles ; sens de l'organisation, aptitudes à travailler en mode projet ; contrôle de l'anxiété, de la souffrance ; bonne gestion du stress
- Mais le temps de pratique sportive a souvent empiété sur le temps de formation ou de vie en entreprise
- D'où la nécessité concrète d'un **accompagnement spécifique** de la carrière sportive à la carrière professionnelle

* Source : étude « reconversion des athlètes de haut niveau » Chaire Internationale de Marketing Sportif ESSEC

Pourquoi la création du « Parcours Athlète Emploi » ?

La volonté des acteurs

Le Groupe Adecco

Ses valeurs

Esprit entrepreneurial

Partage

Responsabilité

Sens du service

Et le sport

Une longue histoire internationale (prestataire RH des JO de Londres, Turin, Sydney...)

Une longue histoire nationale (tennis, basket, voile, rugby, golf, cyclisme).

Toute la panoplie des actions (sponsoring, fournisseur, annonceur, prestataire RH)

**Un partenariat international depuis 1999 avec le CIO
pour l'aide à la reconversion des athlètes**

**(cf pres jointe de l'Athlete Career Programme)*

Les acteurs du monde du sport en France

•CNOSF, Ministère des Sports, Ligues, Fédérations... sont conscients de la nécessité d'accompagner les athlètes pas uniquement dans leur performance sportive mais aussi dans leur carrière après le sport.

Le dispositif d'accompagnement des athlètes vers l'emploi

Qu'est-ce que c'est ?

- Un dispositif d'accompagnement des athlètes de haut niveau destiné à favoriser la transition entre carrière sportive et carrière professionnelle et construit en partenariat entre le CNOSF, la Fondation Groupe Adecco et Adecco Parcours et emploi.

Pour quels athlètes ?

- Les athlètes concernés sont identifiés par leur Fédération (via DTN et/ou correspondant haut niveau). Leur dossier est transmis au comité de sélection du CNOSF qui transmet ensuite au référent Adecco Parcours et Emploi le plus proche de leur lieu de résidence.

- La réussite de l'athlète repose sur sa démarche volontaire :

=> pas d'engagement et de motivation = pas de résultat !

Le dispositif d'accompagnement des athlètes vers l'emploi

Les objectifs de l'accompagnement

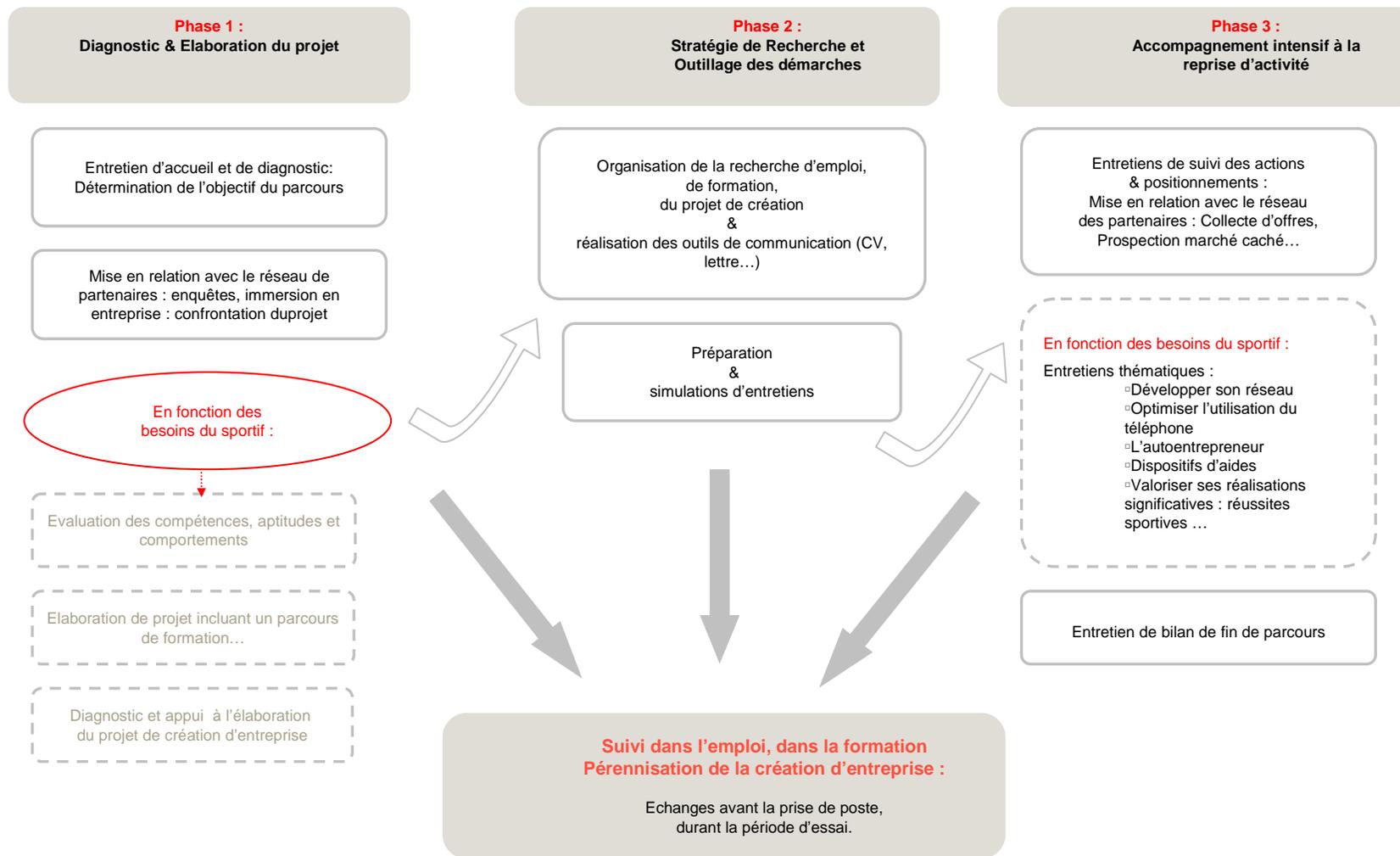
- L'évaluation des comportements, motivations, compétences et aptitudes en situation professionnelle,
- La définition d'un projet professionnel,
- La maîtrise des techniques de recherche d'emploi :
- CV, lettre de motivation, entretien de recrutement, la démarche réseau,
- L'appréhension des formations, métiers, secteurs d'activités représentés sur le marché de l'emploi,
- L'identification d'un marché cible pour prospector les employeurs,
- La gestion efficace de la recherche d'emploi

Durée de l'accompagnement ?

- L'accompagnement se déroule sur un période maximale de 12 mois décomposée en 3 phases et organisée en rendez-vous mensuels (2h) et contacts intermédiaires, le tout étant modulé et adapté aux contraintes de chaque athlète.

Le dispositif d'accompagnement des athlètes vers l'emploi

La méthodologie déployée par Adecco Parcours et emploi :



Le dispositif d'accompagnement des athlètes vers l'emploi

Les modalités d'intervention des consultants d'Adecco Parcours et emploi :

- Conseils, informations et orientation
- Aider les athlètes à prendre confiance, se rassurer et à prendre du recul
- Préparer les athlètes à chaque étape
- Maintenir les athlètes dans une dynamique de réalisation régulière des actions
- Valoriser l'atteinte des objectifs, encourager les efforts
- Favorisent les échanges avec d'autres interlocuteurs
- Equilibrer la recherche d'emploi
- Proposer des offres d'emploi
- Faciliter la mise en relation avec son réseau de partenaires
- Garantir la confidentialité de la relation consultant / athlète

ANNEXES

Adecco Parcours et emploi : présentation

Annexe 1 : Adecco Parcours et emploi

Acteur reconnu et partenaire du service public de l'emploi

Spécialiste de l'accompagnement des publics spécifiques vers l'emploi (demandeurs d'emploi, reclassement de salariés, seniors, jeunes, athlètes, créateurs d'entreprises)

Une structure dédiée et une implantation nationale

- Depuis 2005, près de 20.000 actions d'évaluation et bilans en faveur de demandeurs d'emploi ou salariés, plus de 1.000 prestations de diagnostics socio professionnels à destination de demandeurs d'emploi ou de bénéficiaires du RMI, plus de 15.000 demandeurs d'emploi ou bénéficiaires du RMI accompagnés, plus de 400 demandeurs d'emploi accompagnés dans la création ou la reprise d'entreprise.
- 215 consultants au sein de 55 structures réparties sur tout le territoire concourent à la réalisation de prestations d'évaluation, de bilan, d'accompagnement et de mise à l'emploi et/ou de création/reprise d'entreprises.
- nous nous appuyons sur plus de 1.500 agences d'emploi Adecco ce qui nous permet de couvrir l'ensemble du territoire national.
- des locaux sont équipés de bureaux d'entretiens, salles de réunion, salle de ressources documentaires et de travail avec postes informatiques avec ADSL, téléphones, fax, scanner, imprimante et la presse spécialisée « emploi » (mis à la disposition des bénéficiaires) desservis par les transports en commun et sont accessibles aux personnes à mobilité réduite (ascenseur).

Annexe 1 : Adecco Parcours et emploi

Un savoir faire démontré et une connaissance des sportifs de haut niveau

- Le 11 février 2005 à Turin, le Comité International Olympique (CIO) a lancé en étroite collaboration avec Adecco le " Programme de Reconversion des Athlètes " destiné à faciliter l'insertion des athlètes sur le marché du travail à la fin de leur carrière sportive.
- Le sport de compétition exige un énorme investissement personnel de la part des athlètes qui leur laisse très peu de temps pour préparer leur avenir professionnel. Bon nombre d'entre eux lorsqu'ils terminent leur carrière sportive éprouvent des difficultés à entrer dans la vie professionnelle.

CONTACT

Marie-Noëlle TAVAUD

Directeur des Activités
Directeur Ile de France

Adecco Parcours & Emploi

12 rue de Châtillon

75014 Paris

Tél. +33 1 53 58 33 82

Fax +33 1 53 58 33 89

Mobile : +33 6 25 17 63 52

marie-noelle.tavaud@ape.adecco.fr